

(12)

INFORMATION.

RESSORT
DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM
TRIBUNAL CIVIL
DE MOULINS
(ALLIER).

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TÉMOINS.

CABRET
Du Juge d'Instruction

COTE N°

L'an mil huit cent cinquante *me* et le *vingt deux* du mois
de *Septembre*

Devant nous *Deponds L'ancien* juge d'instruction
de l'arrondissement de Moulins, chef-lieu du département de l'Allier, étant en
notre cabinet, sis au Palais-de-Justice, assisté de *me*

Laumès c. greffier

Est comparu le témoin ci-après nommé, cité à la requête de M. le Procureur
de la République, en vertu de notre Cédule en date du *six huit*
notifié le *trois* par l'huissier *Daillem* ainsi
qu'il résulte de l'original de l'exploit d'assignation dûment en forme.

Ledit témoin, appelé pour faire sa déclaration sur les faits et circonstances
qui peuvent être à sa connaissance relativement à *Guillaumain,*

Alexandre, Contret, Bouquet, Cachin,
Maigne et Roussat, Guillaumain, P. B.,
Eardivon, Revet et ainsi Revet jeune, Moitte

a été entendu par nous séparément et hors la présence du prévenu. Il nous a
représenté la copie de citation qui lui a été donnée, a prêté serment de dire toute
la vérité, rien que la vérité: et, enquis s'il était domestique, parent ou allié du
prévenu, et à quel degré, a répondu et déposé oralement ainsi qu'il suit :

Je m'appelle *Batté Henry, âgé de 27 ans, journalier*

à Evry, beau-frère de Maigne non parent précédent ni
domestique de notre prévenu

au mois de septembre dernier, le père
Guillaumain, est venu me chercher ainsi que mon
beau-frère Margrite; et nous a conduit chez lui à Nevers,
là j'ai trouvé le P. B. Guillaumain, dit Alexandre
et son grand jeune homme blond que j'ai connu P. B.,
Il y avait également Contret, Pierre, Bouquet, et
Maigne Roussat et Cachin, quand nous fûmes arrivés
enfin le reste des noms, on nous fit faire tous



A. 13

Laumès